

23 rue Pasteur 77510 REBAIS Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21 E-mail. accueil@s2e77.fr Envoyé en préfecture le 01/10/2025 Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le 01/10/2025

ID: 077-200087021-20250930-2025_DCS_031-DE

Délibération N° 2025-031

Date de convocation : 19 Septembre 2025 Nombre de délégués en exercice : 132 Nombre de délégués présents : 78

Nombre de suffrages : 79

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET: N° 2025-031 - ADOPTION R.P.Q.S. 2024

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-neuf septembre, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – BONTOUR Thierry, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire - DE VESTELE Philippe, titulaire – DERVIN José, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – RAHAULT Sébastien, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant – LEMAIRE Alain, suppléante – VANCOILLIE Jacky, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DOMARD Muriel, titulaire - DUBECQ Dominique, titulaire - HIERNARD Thierry, titulaire - HUBERT Joël, titulaire - BERTHEAU Florence, suppléant - BOUCHASSON Dominique, suppléant - JACQUEMINET Joël, suppléant - KURAS Leslie, suppléant -

Communauté de Communes du Provinois :

BANNE Pascal, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire - BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – COGNYL Gérard, titulaire - CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire - FABRE Dominique, titulaire – FASSELER Philippe, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERRIL Fabien, titulaire – PERRIN Catherine, titulaire – PIERRU Hugo, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire – VOISEMBERT Pierre, titulaire – DELPUECH Laurent, suppléant – WALLE François, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAINEAU Francis, titulaire - CHAPLOT Jean-Luc, titulaire - DELETTRE Isabelle, titulaire - DORMION Jean-Claude, titulaire - FORET Sylvie, titulaire - FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire - GAY Colette, titulaire - GIMENO Isabelle, titulaire - JAMBUT Gérard, titulaire - KLEINRICHERT Patrice, titulaire - LAMOTTE Xavier, titulaire - LEGENDRE Isabelle, titulaire - LEMORE Christine, titulaire - LUCE Laure, titulaire - MARTIN José, titulaire - PATUREAU Pascal, titulaire - PODOROJNIY Anastasia, titulaire - RAY Daniel, titulaire - SAINT-CENE Christine, titulaire - SAUNIER Denis, titulaire - SIMON Dominique, titulaire - TALBOURDET Dominique, titulaire - TAUSTE Pedro, titulaire - THIENARD Gérard, titulaire - VERRIER Didier, titulaire - BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant - FABRY Marc, suppléant -

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire –

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc, titulaire -

Commune de Saint Just en Brie :

ID: 077-200087021-20250930-2025_DCS_031-DE



Communauté de Communes des deux Morin :

CLAY Déborah, titulaire – DESSOLES Mélina, titulaire GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

FARIVAR Parastou, titulaire – GUILLETTE Christine, titulaire – SALA Patrick, titulaire –

Communauté de Communes du Provinois :

BONTOUR Alain, titulaire – BOULET Christine, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire – CHARPENTIER Cécile, titulaire – GALAND Yvette, titulaire – MARCHAND François, titulaire -NAVARETTE Antonio, titulaire – PERRINO Fabien, titulaire –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

De ROUX Julie, titulaire – JOUNIAUX Olivier, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire –

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanvillé :

Commune de Saint Just en Brie :

Absents:

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard, titulaire – CASSAGNE Philippe, titulaire – CHAMPENOIS Christian, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – LEGROS Lionel, titulaire – MONBEIG Pierre-Dominique, titulaire – OUVRE Michel, titulaire – PEIGNOT Pierre, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – PRON Philippe, titulaire – THIEBLEMONT Gilles, titulaire –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves, titulaire – CARLIER Dominique, titulaire – COIBION Frédéric, titulaire – ESCULIER Dorys, titulaire - GELSUMINI Patrick, titulaire – GOBARD Éric, titulaire – LEMAIRE Ingrid, titulaire – VAN LANDEGHEM Jean-Marie, titulaire – VITTI Jean-Charles, titulaire -

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire – ARTHUR Olivier, titulaire – BAALI CHERIF Cherifa, titulaire –BACHELET Stéphane, titulaire – BONICI Claude, titulaire –CLAUSS Georges, titulaire - de MEULENAERE Alexandre, titulaire – HOTIN LETANG Julie, titulaire – LEFEVRE Christophe, titulaire – MILLET Jérôme, titulaire -VICQUENAULT Nadège, titulaire -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain, titulaire – FASSIER Delphine, titulaire – FLAMEY Francis, titulaire – FLON Martine, titulaire – LABONNE Bernard, titulaire – LAWSON Latevi, titulaire – LETERRIER Carine, titulaire – POULAIN Michel, titulaire – QUÉRÉ Catherine, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SIVANNE Evelyne, titulaire – VILLIERS Nadine, titulaire –

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanvillé :

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric, titulaire -

Pouvoirs:

MICHELOT Bernard, titulaire à CRAPART Claire

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS

Secrétaire de Séance : Jacques SIMONY

Envoyé en préfecture le 01/10/2025 Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

ID: 077-200087021-20250930-2025_DCS_031-DE

OBJET: N° 2025-031 - ADOPTION R.P.Q.S. 2024

Madame la Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.1224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Vu la présentation du Rapport d'activité de la Régie lors du conseil d'exploitation de la Régie du 15 Septembre 2025

Vu l'examen des Rapports annuels des DSP et de la régie, de la présentation du RPQS lors de la CCSPL du 22 septembre 2025

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit être également transmis aux différents membres du syndicats pour être présenté à leur conseil municipal ou conseil communautaire dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2023
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site <u>www.services.eaufrance.fr</u> conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, La Présidente, Claire CRAPART (signature électronique)